



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 02/02/2026)¹

Clinique LES OLIVIERS

Chambre BASIC

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité disposant d'une salle de bain privative, une chaise et un lit 90cm.

65 €

Chambre STANDARD

Une chambre privative pour plus de bien-être et de sérénité, exposée sud avec climatisation et petit balcon, salle de bain privative, un fauteuil, un repose-pied et un lit 90cm.

80€

La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes.

Chambre CONFORT

Une chambre privative d'une belle superficie à la décoration soignée, exposition au sud avec balcon, climatisation, disposant d'une salle de bain privative, un bureau avec une chaise, un fauteuil, un repose pieds, et un lit 90cm.

110 €

Des cadeaux de bienvenue sont offerts, à savoir : une trousse de bienvenue, un savon, 1 boîte de mouchoirs, 1 bouteille d'eau (1 litre/jour), service de blanchisserie hebdomadaire.

La télévision, l'accès au wifi, Canal + et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offerts.

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 02/02/2026)¹

Clinique LES OLIVIERS

Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative avec climatisation, décorée soigneusement avec une belle exposition sud avec balcon, disposant d'une salle de bain privative, d'un bureau avec une chaise, d'un fauteuil, un repose pieds ainsi qu'un plateau de courtoisie comprenant une machine à café Nespresso et une bouilloire et un lit de 90cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts, à savoir : une trousse de bienvenue, une bouteille d'eau (1 litre/jour), service de blanchisserie (2 fois par semaine), corbeille de bienvenue (plaid, serviette de toilette, nécessaire de toilette), un repas invité par semaine offert.

La télévision, l'accès au wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offerts.

160 €

Chambre SUPERIEURE

Une chambre climatisée décorée soigneusement avec une belle exposition sud et vue dégagée sur le Massif des Maures, d'une salle de bain privative, mise à disposition d'un sèche-cheveux, un fauteuil et repose pieds, ainsi qu'un bureau avec une chaise, un lit de 90cm et un écran de télévision de 113 cm. Un plateau de courtoisie est à votre disposition comprenant une bouilloire et une machine à café Nespresso.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts, à savoir : une corbeille de bienvenue + peignoir, un mug, journal Var-matin tous les jours et une revue hebdomadaire au choix, une séance coiffure pendant le séjour (premier tarif), deux repas invités par semaine, petit-déjeuner prestige tous les matins.

La télévision, l'accès au wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offerts.

240 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins ».

¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.

Merci de votre compréhension.